



## Zoom sur la VAE !

- Un droit individuel qui s'adresse à tous
- Un dispositif reconnaissant les compétences acquises, quel que soit le niveau de formation, l'âge ou le statut
- Un accès au diplôme, au titre ou à la certification, avec ou sans formation
- Un atout essentiel du parcours personnel et professionnel



## À qui s'adresse la VAE ?

- Les salariés
- Les non-salariés
- Les agents publics, titulaires ou non
- Les demandeurs d'emploi, indemnisés ou non
- Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale
- Toute personne avec ou sans qualification



## À quelle condition ?

- Il faut pouvoir justifier d'une expérience cumulée d'au moins trois ans en rapport avec le diplôme, le titre ou la certification choisi.

votre parcours VAE en **5** étapes

### 1 Je m'informe sur la VAE

Je rencontre un conseiller dans un Point Relais Information (PRI : structure d'accueil, d'information et d'orientation) qui m'informe sur le parcours de mon projet VAE.

2

### Je suis conseillé(e)

Dans un Point Relais Conseil (PRC), un conseiller VAE peut m'aider à choisir la certification adaptée. Ce service personnalisé est gratuit.

3

### J'obtiens ma recevabilité

Mon dossier est validé par le certificateur compétent qui m'informe sur les autres étapes de mon parcours.

### 4 Je me prépare à mon évaluation

Je constitue un dossier pour la présentation de mon expérience professionnelle. L'organisme valideur peut me proposer un accompagnement méthodologique.

5

### Je suis évalué(e) par un jury

Le jury, composé de formateurs et de professionnels, analyse mon dossier (suite à un entretien éventuel) ou m'évalue par une mise en situation professionnelle.

J'obtiens une validation totale ou partielle de mon expérience.

En cas de validation partielle, je dispose de cinq ans pour acquérir les compétences manquantes, soit par formation, soit par expérience nouvelle.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



# Les Points Relais Conseil

## HAUTE-CORSE :

**BASTIA** : CRIJ Corse • CIBC Haute-Corse  
9, rue César Campinchi - BP 246 - 20294 Bastia  
04 95 30 83 32

**CORTÉ** : • CIBC Haute-Corse - Maison de l'Emploi  
Rampe Sainte-Croix - 20250 Corté  
04 95 30 83 32

**ILE ROUSSE** : • CIBC Haute-Corse, antenne de Balagne  
Collège Pascal Paoli  
Route de Bastia - 20220 Ile Rousse  
04 95 30 83 32

**PRUNELLI DI FIUMORBO** : • CIBC Haute-Corse  
Mairie annexe de Prunelli di Fiumorbo  
Ancien Collège de Morta - 20243 Prunelli di Fiumorbo  
04 95 30 83 32

**SAN NICOLAO** : • CIBC Haute-Corse  
Maison de l'Emploi - 20230 San Nicolao  
04 95 30 83 32

## CORSE-DU-SUD :

**AJACCIO** : Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat de la Corse-du-Sud • CAD/CIBC  
16, rue Paul Colonna d'Istria - 20090 Ajaccio  
04 95 23 53 00

**PORTO VECCHIO** : Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat de la Corse-du-Sud • CAD/CIBC  
Rue du Stazzale - 20137 Porto Vecchio  
04 95 73 72 64

**PROPRIANO** : Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat de la Corse-du-Sud • CAD/CIBC  
Santa Giulia - 20110 Propriano  
04 95 76 26 46

EN SAVOIR PLUS

→ [www.fiore.corse.fr](http://www.fiore.corse.fr)

© imagea



# Votre expérience mérite un diplôme pensez VAE !

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

